

## "Les revenus et le patrimoine des ménages" - Édition 2013

### Sommaire du dossier de presse

- **Fiche 1** : *Inégalités de niveau de vie et pauvreté*
- **Fiche 2** : *Le niveau de vie des personnes âgées de 1996 à 2009*
- **Fiche 3** : *L'endettement privé des ménages début 2010*
- **Sommaire de l'ouvrage**

\* L'Insee modifie son identité visuelle. « **Mesurer pour comprendre** » est la signature de l'Insee qui accompagne désormais le sigle de l'Institut. Elle exprime à la fois la nature des missions de l'Insee, la mesure, et leur finalité, servir et éclairer le débat public.

## Inégalités de niveau de vie et pauvreté

En 2010, le niveau de vie de la majorité de la population stagne ou baisse, après avoir faiblement augmenté l'année précédente. Mis en regard du repli historique du PIB en 2009, suivi d'une reprise modérée de l'activité économique en 2010, ce résultat vient illustrer le rôle puissant de stabilisateur du système français de prélèvements obligatoires et de transferts sociaux.

Pour autant, au sein de l'ensemble de la population, les personnes les plus modestes sont particulièrement touchées depuis la crise. À l'inverse, le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 5 % de personnes les mieux loties repart à la hausse, après avoir stagné en 2009.

Parmi ces dernières, pour les 1 % des personnes les plus aisées, le début de la crise a interrompu une période de croissance forte des revenus déclarés (+ 5,5 % par an en moyenne de 2004 à 2008). Après avoir baissé en 2009, leurs revenus repartent à la hausse en 2010, plus fortement que ceux des autres.

Pour la deuxième année consécutive, le taux de pauvreté monétaire augmente pour s'élever à 14,1 % de la population en 2010. La hausse de la pauvreté touche particulièrement les familles. 2,7 millions d'enfants vivent dans des familles pauvres en 2010. La situation du ou des parents vis-à-vis du marché du travail et le nombre de frères ou sœurs sont les principaux facteurs de risque de pauvreté des enfants.

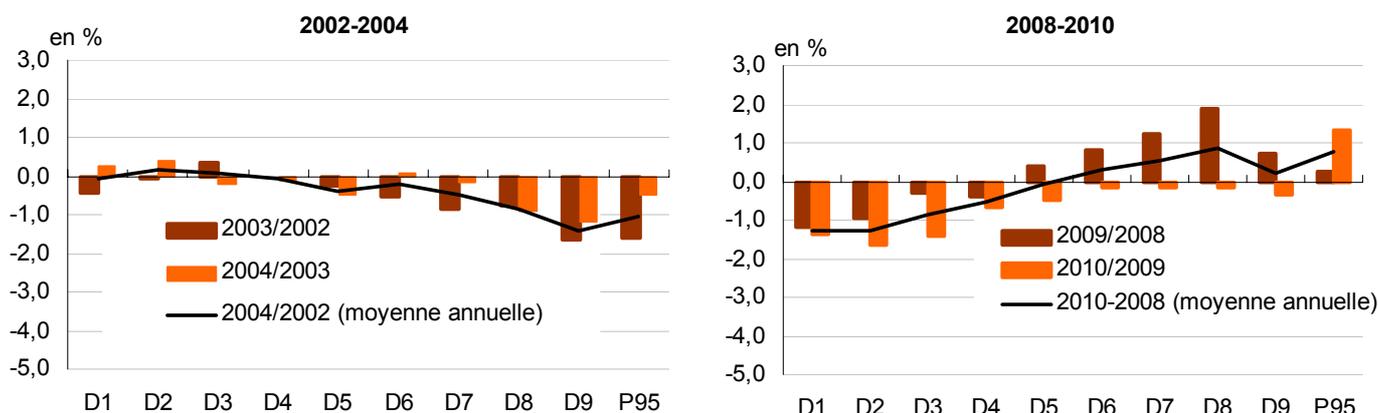
En 2010, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine est de 19 270 euros annuels, soit 1 610 euros par mois. Par rapport à 2009, il diminue de 0,5 % en euros constants. Les autres déciles de niveau de vie diminuent également, la baisse étant sensible dans le bas de la distribution (entre - 1,3 % et - 1,6 % pour les trois premiers déciles) et plus modérée pour le neuvième décile (- 0,3 %). Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 430 euros annuels (1er décile). Les 10 % les plus aisées disposent d'au moins 36 270 euros annuels (9e décile), soit 3,5 fois plus.

### Le niveau de vie de la majorité de la population stagne ou diminue, les plus modestes étant particulièrement touchés malgré le rôle protecteur du système socio-fiscal

Les quatre premiers déciles de niveau de vie, les plus modestes, diminuent deux années consécutives. La baisse est même plus forte pour les deux premiers déciles (- 1,2 % pour le premier décile et - 1,3 % pour le deuxième décile par an en moyenne). En revanche, les cinq déciles au-dessus de la médiane n'ont diminué qu'en 2010 et ils ont continué de progresser en moyenne, entre 2008 et 2010.

Le précédent ralentissement économique au début des années 2000 avait également pesé sur le niveau de vie du plus grand nombre, mais la crise actuelle affecte cette fois plus spécifiquement les personnes modestes.

### Évolution de quelques quantiles de niveau de vie en 2002-2004 et 2008-2010



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage ordinaire dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2003, le premier décile de niveau de vie a diminué de 0,4 % par rapport à 2002. Entre 2002 et 2004, il a diminué en 0,1 % par an en moyenne.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2010.

Le système socio-fiscal a pourtant amorti les effets de la crise. Le premier décile de revenu avant transfert par unité de consommation diminue de 3,2 %, en moyenne par an de 2008 à 2010, et de 1,2 % après transferts ; pour le deuxième décile, les évolutions sont respectivement de - 1,8 % et de - 1,3 %. Avant prise en compte des transferts, les effets de la crise récente sur la distribution des revenus apparaissent donc plus inégalitaires, et plus encore au regard de ceux de la crise précédente. De fait, la crise actuelle est de bien plus grande ampleur. Notamment, la progression du chômage en 2009 et 2010 a été plus marquée qu'en 2003 et 2004.

### **Seules les catégories les plus aisées échappent à la stagnation ou à la baisse du niveau de vie en 2010**

Le niveau de vie des 5% de personnes les mieux loties repart à la hausse en 2010 (+ 1,3 %) après avoir quasiment stagné en 2009 (+ 0,2 %). Les sources exhaustives sur les revenus fiscaux confirment également que, pour les 1 % des personnes aux revenus les plus élevés, le début de la crise a interrompu une période de croissance forte des revenus déclarés (+ 5,5 % par an en moyenne de 2004 à 2008). Ils diminuent de 4,3 % avant de repartir à la hausse en 2010 (+ 4,7 %). Les trois quarts de la hausse en 2010 proviennent des revenus d'activité ou de remplacement (pensions de retraite). Le dernier quart est expliqué par la hausse des revenus du patrimoine.

### **En 2010, la plupart des indicateurs d'inégalités remontent et le taux de pauvreté monétaire atteint 14,1 %**

Conséquence des évolutions contrastées des niveaux de vie entre le bas et le haut de l'échelle, la plupart des indicateurs d'inégalités augmentent depuis 2008. Selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % de personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % les plus modestes s'élève de 4,3 à 4,5, alors qu'il était resté compris entre 4,1 et 4,3 entre 1996 et 2009. En 2010, le taux de pauvreté monétaire atteint 14,1 %, en hausse de 0,6 point. Les plus fortes contributions à la hausse de la pauvreté en 2010 sont en fait celles des populations inactives : les retraités (11 % de l'accroissement du nombre de personnes pauvres), les adultes inactifs autres que les étudiants et retraités (16 %) et, surtout, les enfants de moins de 18 ans (63 %).

### **La situation d'emploi et la taille de la fratrie sont les premiers déterminants du risque de pauvreté des enfants**

La situation du ou des parents vis-à-vis du marché du travail, la configuration familiale et la présence de frères ou sœurs à charge du ménage sont autant de caractéristiques qui s'ajoutent pour expliquer les risques plus élevés de pauvreté dans certains types de familles. Ainsi, en 2010, 39 % des enfants pauvres vivent dans une famille dans laquelle aucun parent ne travaille, alors que ce n'est le cas que de 3 % des autres enfants. Par ailleurs, 35 % des enfants pauvres habitent avec un seul parent, contre 12 % des autres. Le risque de pauvreté des enfants augmente avec la taille de la fratrie, très nettement à partir du troisième frère ou sœur.

## Le niveau de vie des personnes âgées de 1996 à 2009 : une progression moyenne en ligne avec celle des personnes d'âge actif, mais des situations individuelles et générationnelles plus contrastées

De 1996 à 2009, le niveau de vie moyen des personnes âgées de plus de 65 ans évolue parallèlement à celui des personnes d'âge actif, après l'avoir rattrapé des années 1970 au milieu des années 1990, grâce à l'amélioration progressive des retraites.

Au-delà de cette moyenne, les situations individuelles sont plus contrastées au sein des personnes âgées. Le niveau de vie des seniors les plus jeunes progresse plus rapidement que celui des plus âgés. Les générations plus récentes, et particulièrement les femmes, bénéficient de meilleures pensions, tandis que le pouvoir d'achat des retraités est stable à mesure qu'ils vieillissent, les retraites étant indexées sur les prix. L'écart de niveau de vie qui en résulte est amplifié par le vieillissement démographique. Par ailleurs, les revenus du patrimoine augmentent fortement sur la période et leur concentration dans le haut de la distribution s'accroît. Leur dynamisme a renforcé les inégalités de niveaux de vie quel que soit l'âge.

Les seniors sont moins touchés par la pauvreté que les personnes d'âge actif. La pauvreté des seniors reste concentrée - et s'est même accrue - chez les femmes de plus de 75 ans, souvent veuves et qui, sur les générations concernées, ont peu travaillé.

En 2009, le niveau de vie moyen des personnes âgées de 65 ans ou plus s'établit à 22 530 euros par an, soit 1 877 euros par mois, un niveau proche de celui des personnes d'âge actif. Entre 1996 et 2009, la concentration des personnes âgées dans les niveaux de vie intermédiaires s'accroît. Elles ont moins souvent de très faibles revenus, grâce au « plancher » de revenu assuré par le minimum vieillesse, cumulé éventuellement avec des aides au logement.

### Des disparités de niveaux de vie qui s'accroissent au sein des personnes âgées

En 2009, le niveau de vie moyen des personnes âgées de 75 ans ou plus est inférieur de 11% à celui des personnes âgées de 65 à 74 ans, alors que leurs niveaux respectifs étaient proches en 1996. La situation relative des aînés s'est dégradée, quelle que soit leur position dans l'échelle des niveaux de vie. Parallèlement, au sein de chaque classe d'âge, les inégalités se sont accrues par le haut. Au final, les inégalités de niveaux de vie augmentent au sein des personnes âgées. En effet, le rapport des masses de niveaux de vie détenues par les 20 % les plus aisés et les 20 % les plus modestes passe de 3,6 en 1996 à 4,0 en 2009.

#### Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité des personnes âgées en 1996 et en 2009

en euros 2009

	1996				2009			
	Personnes âgées de 65 ans et plus	Personnes âgées de 65 à 74 ans	Personnes âgées de 75 ans et plus	Niveau relatif (75 ans et plus / 65 à 74 ans)	Personnes âgées de 65 ans et plus	Personnes âgées de 65 à 74 ans	Personnes âgées de 75 ans et plus	Niveau relatif (75 ans et plus / 65 à 74 ans)
<b>Moyenne</b>	<b>18 820</b>	<b>19 000</b>	<b>18 610</b>	<b>0,98</b>	<b>22 530</b>	<b>23 860</b>	<b>21 240</b>	<b>0,89</b>
1er décile (D1)	9 780	9 990	9 610	0,96	11 380	12 030	10 940	0,91
Médiane (D5)	16 430	16 810	15 870	0,94	18 560	19 640	17 500	0,89
9e décile (D9)	30 410	30 190	30 610	1,01	36 340	37 820	34 840	0,92
<b>Indicateurs d'inégalité</b>								
D9/D1	3,1	3,0	3,2	///	3,2	3,1	3,2	///
D9/D5	1,9	1,8	1,9	///	2,0	1,9	2,0	///
D5/D1	1,7	1,7	1,7	///	1,6	1,6	1,6	///
S20 (en %)	10,0	10,1	10,0	///	9,8	9,9	9,9	///
S50 (en %)	32,5	32,9	31,9	///	31,0	31,1	31,1	///
S80 (en %)	63,8	64,4	63,0	///	61,1	61,1	61,3	///
(100-S80)/S20	3,6	3,5	3,7	///	4,0	3,9	3,9	///
Indice de Gini	0,26	0,25	0,27	///	0,29	0,29	0,28	///

## **Un vieillissement démographique marqué avec une surreprésentation des femmes isolées au sein des plus âgés**

De 1996 à 2009, avec la progression régulière de l'espérance de vie, la part des personnes de 75 ans ou plus augmente sensiblement (51 % en 2009 contre 40 % en 1996). Ces dernières ont un niveau de vie plus faible que les moins de 75 ans. Plus souvent seules, ces personnes ne bénéficient pas en général des économies d'échelle procurées par la vie en couple. Leurs pensions de retraite sont également plus faibles en raison de la proportion élevée de femmes, notamment très âgées, qui ont moins cotisé pour leur retraite durant la vie active.

## **Les inégalités de niveau de retraite ont diminué d'une génération à l'autre, tout en augmentant au fil du temps entre retraités d'âges différents**

Le niveau des pensions s'élève régulièrement du fait du renouvellement de la population (effet de « noria »). Les nouveaux retraités disposent de meilleures pensions que celles des personnes qui décèdent. Cette amélioration est plus forte dans le bas de la distribution des pensions et les inégalités de niveau de retraite tendent à diminuer au sein de chaque génération. Avec une participation accrue au marché du travail, les femmes bénéficient également plus souvent de droits propres à la retraite. De plus, le montant moyen de la pension des retraités s'accroît au fil des générations en raison de l'amélioration des carrières salariales jusqu'aux générations nées dans les années 1950, de la généralisation progressive de régimes complémentaires obligatoires, et de la mise en place de droits familiaux et des minima de pensions dans les systèmes de retraite. Dans le même temps, les retraites étant indexées sur les prix, le pouvoir d'achat des retraités est à peu près stable au fur et à mesure qu'ils avancent en âge. L'écart de niveau de vie qui en résulte, entre nouveaux seniors et plus âgés, tend en outre à s'amplifier avec le vieillissement de la population lié à l'allongement de la durée de vie.

## **Les inégalités de revenus du patrimoine s'amplifient**

Les revenus du patrimoine augmentent fortement sur la période et leur concentration dans le haut de la distribution s'accroît. L'apport des revenus du patrimoine dans le niveau de vie s'est accentué pour les hauts revenus. Les ménages âgés les plus aisés ont un portefeuille d'actifs davantage orienté vers le foncier et l'épargne financière à plus fort rendement (assurance-vie, valeurs mobilières). Ce phénomène n'est pas propre aux personnes âgées, mais il est particulièrement marqué pour elles.

## **Un impact du système socio-fiscal sur la distribution des niveaux de vie stable de 1996 à 2009**

L'amélioration progressive des pensions de retraite au fil des générations et l'augmentation des revenus du patrimoine s'accompagnent d'un alourdissement de la fiscalité, associé au relèvement de la CSG, et d'un moindre apport des prestations sociales dans les ressources des personnes âgées. La part de bénéficiaires du minimum vieillesse a notamment fortement diminué. L'impact des prestations sociales et des prélèvements sur les écarts de niveau de vie entre classes d'âge et au sein des classes d'âge a peu varié dans le temps. Les écarts de revenus hors transferts sociaux et prélèvements s'étant creusés sur la période, les inégalités de niveau de vie augmentent légèrement.

## **La pauvreté des personnes âgées demeure concentrée sur les femmes âgées isolées**

Les personnes âgées sont moins affectées en moyenne par la pauvreté que les personnes d'âge actif. Mais la pauvreté des seniors reste concentrée - et s'est même accrue - chez les femmes de plus de 75 ans, souvent veuves et qui, sur les générations concernées, ont peu travaillé. En 2009, le taux de pauvreté monétaire des personnes âgées de 75 ans ou plus s'élève à 13,0 %, contre 7,7 % pour les personnes âgées de 65 à 74 ans et 12,8 % pour les personnes d'âge actif.

## L'endettement privé des ménages début 2010

**Début 2010, 46 % des ménages sont endettés pour un motif privé que ce soit pour acquérir leur résidence principale, un autre bien immobilier ou encore pour consommer. Les ménages endettés pour l'habitat sont plutôt d'âge intermédiaire et bénéficient d'un niveau de vie plutôt élevé ; ceux endettés pour un motif de consommation disposent plutôt d'un faible niveau de vie et ils sont plus jeunes. Les ménages aux niveaux de vie les plus élevés sont plus enclins à envisager un recours au crédit et essuient moins de refus ; ceux disposant de liquidités le sont moins mais se voient eux-aussi moins refuser leur crédit.**

**Pour 18 % des ménages endettés, les sommes remboursées dépassent 30 % de leurs revenus. Ces ménages sont souvent endettés pour l'achat d'un bien immobilier. 9 % des ménages endettés doivent rembourser des sommes plus importantes que la valeur totale de leurs actifs.**

### Des prêts souscrits en premier lieu pour acquérir la résidence principale

Début 2010, 46 % des ménages vivant en France déclarent avoir au moins un emprunt encore en cours, emprunt contracté pour des raisons privées (sans lien avec l'activité professionnelle). 18 % sont endettés uniquement pour l'achat d'un bien immobilier ou pour financer de gros travaux. Une proportion similaire a contracté des emprunts uniquement à des fins de consommation : achat d'un bien d'équipement ou d'une voiture, réserve d'argent, financement d'un projet personnel, etc. Enfin, 10 % des ménages cumulent les deux types d'emprunt. Les encours s'élevaient à 80 600 euros en moyenne par ménage endetté pour un prêt à l'immobilier, et à 7 200 euros pour un crédit à la consommation. Depuis 1998, les encours moyens ont nettement progressé, en particulier les encours de crédits à l'habitat : ces derniers ont quasiment triplé entre 1998 et 2010.

Parmi les ménages endettés, le motif le plus récurrent est l'endettement pour l'acquisition de la résidence principale. Ainsi, 44 % des ménages endettés le sont dans ce but.

### Les ménages endettés disposent d'un patrimoine net moyen de 213 000 euros

Les ménages endettés disposent en moyenne d'un patrimoine net (montant total de leurs actifs auquel on retranche les sommes dues au titre des emprunts) plus élevé que les ménages non endettés : 213 000 euros pour les premiers contre 186 500 euros pour les seconds. Les ménages endettés uniquement pour de l'immobilier ont en moyenne un patrimoine net privé de 308 300 euros en moyenne.

### S'endetter pour un achat immobilier est une étape du cycle de vie, très concentrée sur les âges intermédiaires

Début 2010, les deux tiers des ménages dont la personne de référence est âgée de 30 à 49 ans remboursent des échéances pour une dette privée. La probabilité d'être endetté varie avec l'âge, selon que l'on s'endette à des fins immobilières ou dans un but de consommation. À profil équivalent, la probabilité d'avoir un emprunt immobilier en cours est trois fois moins élevée pour les ménages de moins de 30 ans que pour ceux de 40 à 49 ans. En revanche, l'âge joue un rôle moins prépondérant dans l'endettement pour motif de consommation. Le recours à ce type de crédit permet surtout de pallier une faiblesse des revenus ou de l'épargne.

### Les ménages à faible patrimoine financier ont deux fois plus de chances de se voir refuser leur demande de crédit

Disposer d'épargne financière accumulée, avoir des capacités de remboursement - *via* notamment un niveau de vie élevé - et posséder sa résidence principale sont les facteurs qui permettent le plus de desserrer la contrainte de crédit.

Une fois ces trois facteurs, très discriminants, pris en compte, l'âge, la composition du ménage et la catégorie socioprofessionnelle n'ont plus que peu d'impact sur les éventuelles contraintes auxquelles peuvent se heurter les ménages ayant l'intention de contracter un emprunt. Seuls les indépendants ont plus de risque de s'être vu refuser un crédit entre 2006 et 2009 que les autres catégories socioprofessionnelles. Leurs revenus sont plus volatils et ils font également des demandes de prêt pour leur outil professionnel.

En revanche, certaines catégories socioprofessionnelles renoncent plus facilement que d'autres à demander un crédit. À niveau de vie équivalent, les ouvriers mais aussi les inactifs, les indépendants ou les professions libérales déposent moins souvent de dossier de prêt, de crainte de se le voir refuser. Entre 2006 et 2009, 35% des ménages ont envisagé de contracter un emprunt. Parmi eux, 16 % se sont vus refuser leur crédit et 24 % n'ont pas déposé de demande, anticipant qu'elle serait refusée.

### 18 % des ménages endettés remboursent chaque mois plus de 30 % de leur revenu mensuel

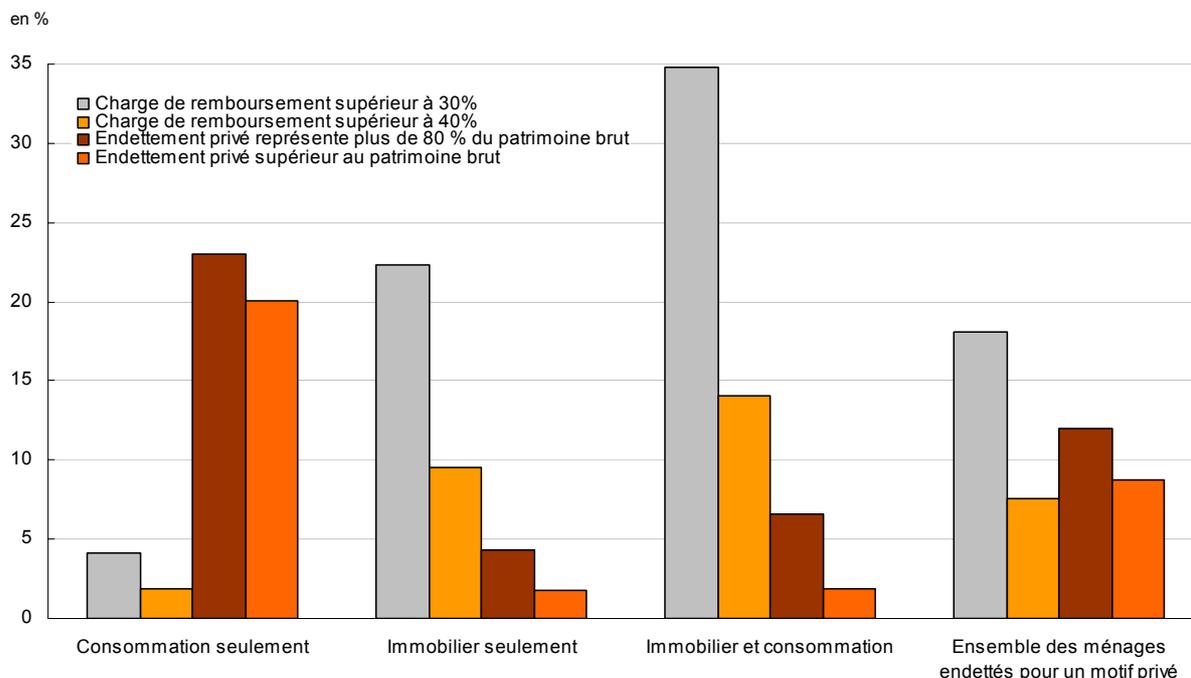
Avec un montant moyen dû de 54000 euros, la mensualité moyenne de remboursement est de 621 euros par ménage endetté en 2010. La charge de remboursement des emprunts (rapport entre la mensualité de remboursement et le revenu disponible du ménage) est supérieure à 15 % pour la moitié des ménages endettés à titre privé. Elle s'élève à plus de 19 % pour ceux ayant uniquement des emprunts immobiliers, contre 8 % pour la moitié des ménages endettés uniquement pour consommer. Elle est particulièrement élevée pour les ménages ayant un faible niveau de vie et également pour les ménages d'agriculteurs, d'indépendants et professions libérales.

Le risque de « fragilité de revenus » touche 18 % des ménages endettés à titre privé qui remboursent chaque mois plus de 30 % de leurs revenus. Ces ménages disposent d'un niveau de vie plutôt faible et sont souvent endettés pour un motif immobilier.

### 9 % des ménages endettés doivent rembourser plus qu'ils ne possèdent en actifs

Certains ménages sont très fortement endettés par rapport à la valeur des actifs qu'ils possèdent. En 2010, la moitié des ménages endettés doivent encore l'équivalent de plus de 19 % de leur patrimoine brut. Ils sont 12 % à avoir un endettement privé qui représente plus de 80 % de leurs actifs. Et pour 9 % des ménages endettés, le montant de la dette privée dépasse même la valeur des actifs possédés. Ces derniers sont plus souvent des ménages jeunes, avec un patrimoine financier plutôt faible et qui se sont endettés pour un motif de consommation.

#### Proportion de ménages fragiles par motif d'endettement



Champ : France, ménages endettés à titre privé ayant un revenu disponible positif pour les charges de remboursement ; ménages endettés à titre privé ayant un patrimoine brut positif pour l'endettement privé.

Lecture : 18,1 % des ménages endettés à titre privé remboursent mensuellement plus de 30 % de leur revenu disponible au titre de leurs emprunts.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

Édition  
2013

# Les revenus et le patrimoine des ménages

## Vue d'ensemble

Inégalités de niveau de vie et pauvreté 9

## Dossiers

Le niveau de vie des personnes âgées de 1966 à 2009 :  
une progression moyenne en ligne avec celle des personnes  
d'âge actif, mais des situations individuelles et générationnelles  
plus contrastées 33

L'endettement privé des ménages début 2010 55

## Fiches thématiques

### 1. Revenus

1.1 Revenu des ménages en comptabilité nationale 78

1.2 RDB - comparaison internationale 80

1.3 Revenu disponible des ménages 82

1.4 Niveau de vie des personnes 84

1.5 Niveau de vie des personnes en variante des loyers imputés  
aux propriétaires 86

1.6 Composition du revenu disponible selon le niveau de vie 88

1.7 Évolution du niveau de vie depuis 1970 90

1.8 Niveau de vie et pauvreté par région 92

1.9 Prestations sociales 94

1.10 Pauvreté monétaire en France 96

1.11 Pauvreté monétaire en Europe 98

1.12 Inégalités monétaires en Europe 100

1.13 Pauvreté en termes de conditions de vie 102

1.14 Composition familiale et niveau de vie 104

1.15 Activité et niveau de vie 106

1.16 Âge et niveau de vie 108

1.17 Niveau de vie et pauvreté des enfants 110

1.18 Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées 112

1.19 Revenu disponible et niveau de vie par sexe 114

1.20 Niveau de vie par catégorie socioprofessionnelle	116
1.21 Revenu disponible et niveau de vie des immigrés	118
1.22 Les très hauts revenus	120

## **2. Patrimoine**

2.1 Performance des placements à rendements réglementés	124
2.2 Performance des placements à risques	126
2.3 Patrimoine des ménages en comptabilité nationale	128
2.4 Taux de détention de patrimoine	130
2.5 Montants détenus de patrimoine	132
2.6 Passif des ménages	134
2.7 Endettement et surendettement	136
2.8 Patrimoine net des ménages	138
2.9 Les hauts patrimoines	140
2.10 Dépenses en logement des ménages	142
2.11 Prix des logements anciens et des loyers	144

## **Annexes**

Sources et méthodes	149
Glossaire	157
Sigles	167